

Les représentations télévisuelles des personnes porteuses de trisomie 21

Clara Berner
bernerclara@gmail.com

Unil
UNIL | Université de Lausanne
Institut des sciences du sport
de l'UNIL (ISSUL)

Unil
UNIL | Université de Lausanne
LINES - Life course and Social
Inequality Research Center



Mémoire de master en Sciences du Sport, orientation Activités Physiques Adaptées et Santé
Réalisé sous la direction de Anne Marcellini, Professeure associée

Centre de recherche sur les parcours de vie et les inégalités, Institut des Sciences du Sport, Université de Lausanne

Introduction

« Dans nos sociétés contemporaines, les médias ont une action décisive dans l'élaboration et la propagation des représentations sociales des groupes humains, parmi lesquels celui des personnes handicapées » (Combrouze, 2003). Les études déjà menées dans le domaine le montrent, les personnes ayant des incapacités sont sous représentées dans les médias et particulièrement les personnes avec une déficience intellectuelle, qui ont peu de visibilité à la télévision. L'objectif de ce travail est d'étudier les représentations télévisuelles des individus atteints de trisomie 21 et d'identifier la manière dont est utilisée l'activité physique pour mettre en scène ces personnes.

Question de recherche

Comment les personnes atteintes de trisomie 21 sont-elles mises en scène en activité physique dans les productions audiovisuelles de la Radio Télévision Suisse Romande?

Méthode

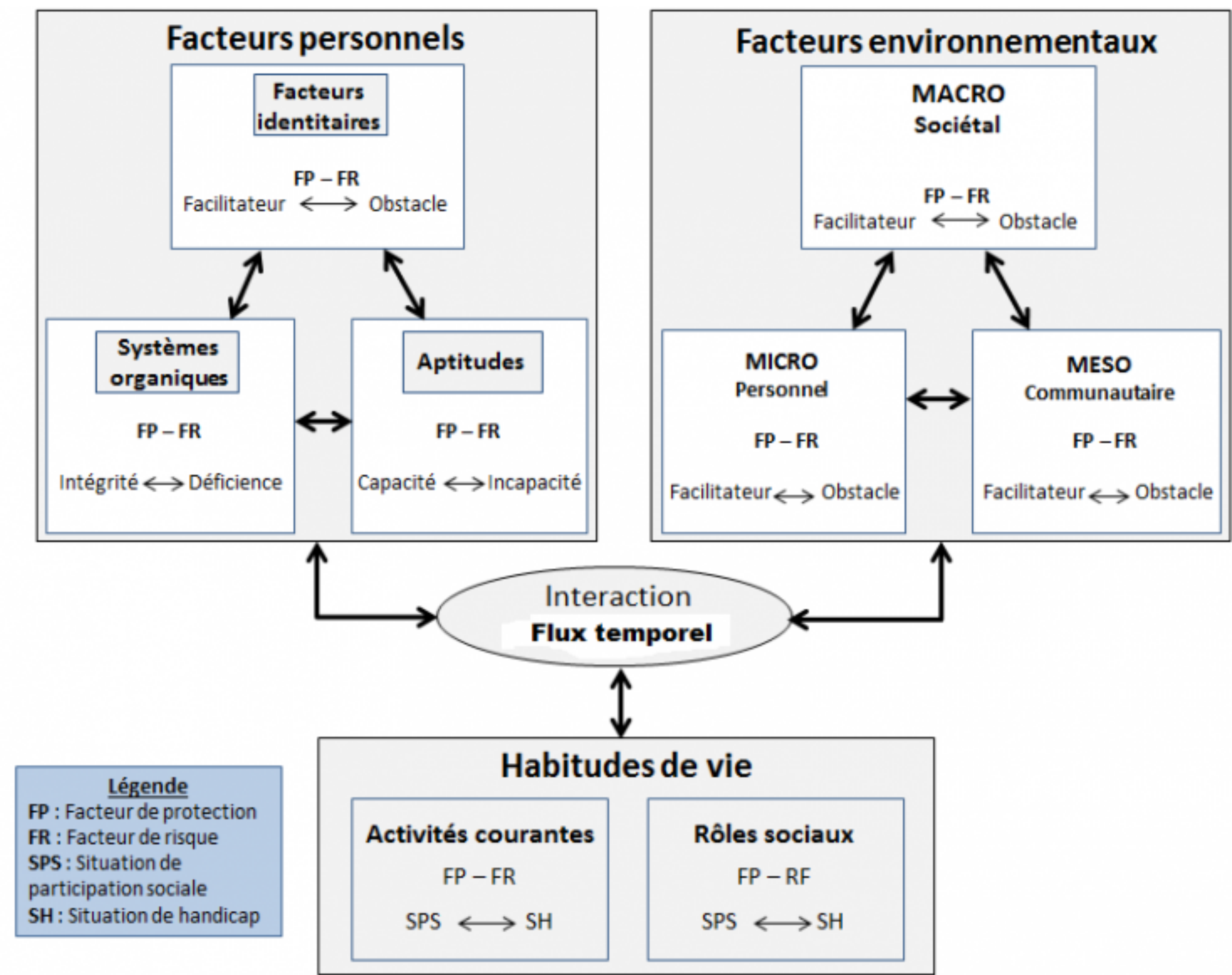
Le corpus de données a été sélectionné dans les archives de la Radio Télévision Suisse Romande et comprend 16 émissions, diffusées entre 1986 et 2017, dans lesquelles apparaissent des personnes atteintes de trisomie 21 en activité physique. Les informations audiovisuelles (discours et image) des 16 émissions ont été transcrites en données textuelles analysables. Les différentes situations présentées textuellement ou visuellement ont été qualifiées, sur la base des définitions et du modèle conceptuel de processus de production du handicap de P. Fougeyrollas.

Résultats

Sur les 22 personnages porteurs de trisomie 21 apparaissant dans les émissions, seuls deux sont mis en scène dans des situations de handicap. Ces deux protagonistes sont présentées comme isolées et rejetées de l'environnement humain normalisé. Les 20 autres personnages participent, quant à eux, à des activités normalisées avec différents partenaires. Que ce soit pour les situations de handicap ou pour les situations de participation sociale, il n'y pas de différence majeure de mise en scène entre l'activité physique et les autres activités. Une différence de représentation a toutefois été notée entre les enfants et les adultes.

Modèle conceptuel du processus de production du handicap

La situation de participation sociale « correspond à la pleine réalisation des habitudes de vie (activités courantes et rôles sociaux) résultant de l'interaction entre les facteurs personnels et les facteurs environnementaux. A l'inverse, la situation d'handicap est définie comme une « réduction de la réalisation ou l'incapacité à réaliser les habitudes de vie » (P. Fougeyrollas, 2010).



Modèle de développement humain et processus de production du handicap (MDH-PPH2)
(Fougeyrollas, 2010) (Source: <http://ripqh.qc.ca/modele-mdh-pph/le-modele/>)

Portrait type

Le portrait prédominant est celui de personnages jeunes en situation de pleine participation sociale. Ils sont mis en scène dans des environnements humains normalisés, où ils sont socialement compétents. Ces intégrations exemplaires sont notamment illustrées par le suivi d'une scolarité ordinaire. Les représentations des enfants, très positives, sont préférées dans les mises en scène imagées. Effectivement, les adultes sont sous-représentés dans les émissions, car leurs limitations sont généralement perçues comme définitives, renvoyant une image plus négative.



Maxime en situation de handicap, rejeté d'un environnement humain normalisé.



Hannah en situation de participation sociale, durant un cours de gym à l'école obligatoire.

Discussion/conclusion

Cette propension à proposer des représentations particulièrement positives a été observée dans d'autres études (notamment Jost 2011) et reflète une volonté sociale de normalisation et d'uniformisation. On remarque d'ailleurs une occultation partielle des institutions spécialisées et de tous les sujets se rattachant trop au handicap. « Outre le fait de véhiculer une image inadéquate du handicap auprès du public, ce type d'exemples exagérément positifs aurait pour résultats d'augmenter la pression sur le sujet, et ferait ainsi plus de mal à la personne handicapée que le pendant imagé négatif » (Jost, 2011).

Références bibliographiques

- Combrouze, D. (2003). Personnes handicapées et fiction : deux exigences contradictoires. In Blanc, A. & Stiker, H.J. Le handicap en images. (288). Erès. doi 10.3917/eres.blanc.2003.01.0027
- Fougeyrollas, P. (2012). L'évolution conceptuelle internationale dans le champ du handicap : enjeux socio-politiques et contribution québécoises. Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé, 4(2). doi 10.4000/pistes.3663
- Jodelet, D. (2003). Représentations sociales : un domaine en expansion. In Jodelet, D. Les représentations sociales. Presses Universitaires de France. doi10.3917/puf.jodel.2003.01.0045
- Jost, M. (2011). Représentations visuelles du handicap et représentations sociales, Schweizerische Zeitschrift für Heilpädagogik, 1. 10-16. Accès <http://www.csp.ch/revuezeitschrift-et-editions/revue/archives/articles-2011>
- Macé, É. (2006). La société et son double. Une journée ordinaire de télévision. (318). Paris: Armand Colin.